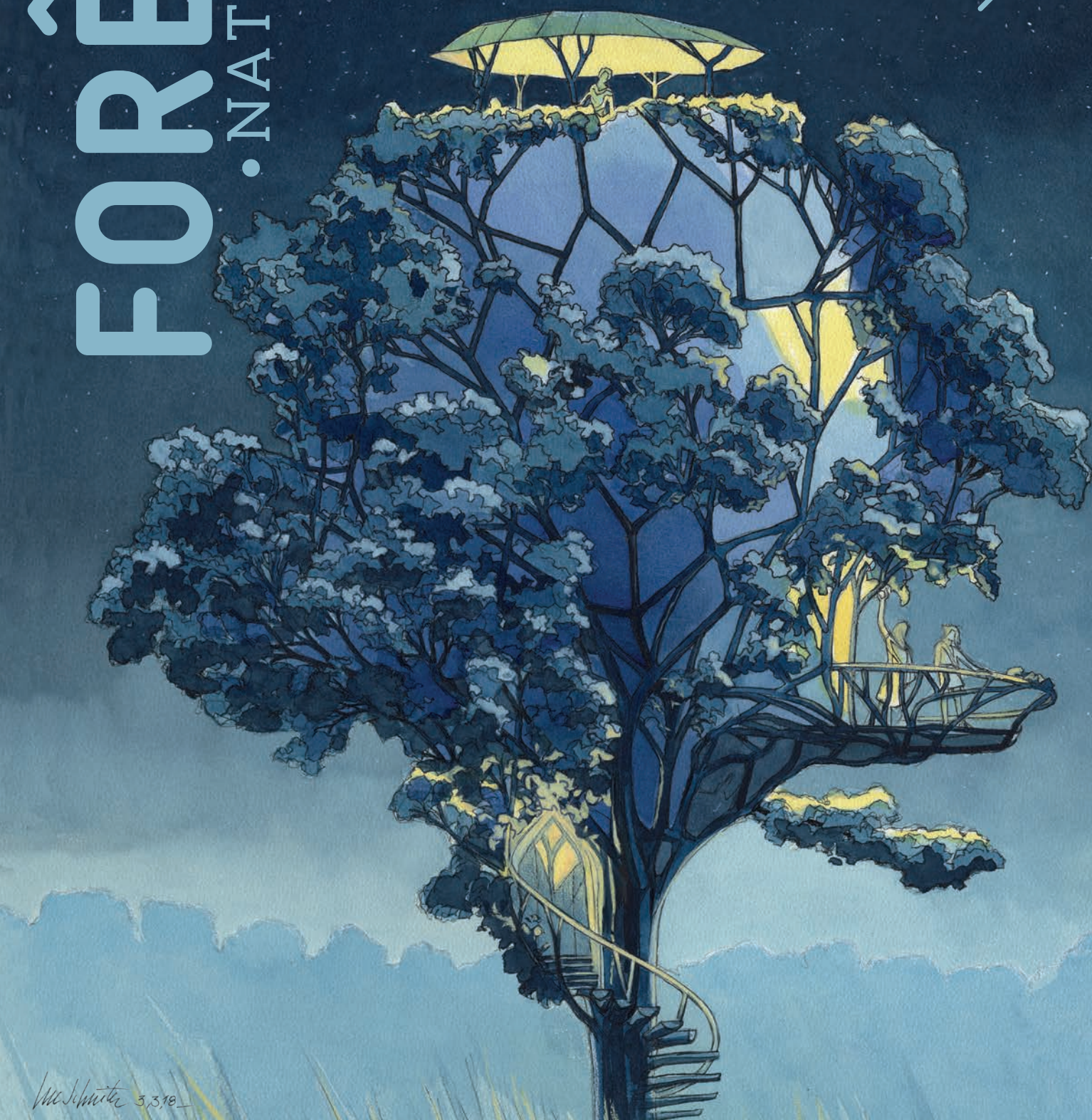


FORÊT • NATURE



Tiré à part du Forêt.Nature n° 150, p. 53-58

PREMIÈRE VENTE SUR LE PARC À GRUMES DE WALLONIE

Caroline Guillier, Céline Prévot (Forêt.Nature)

Première vente sur le parc à grumes de Wallonie



Caroline Guiller | Céline Prévot
Forêt.Nature

Qualifiée de « succès » par le Ministre René Collin, la première vente du parc à grumes de Wallonie s'est clôturée sur de très heureuses surprises. S'inscrivant dans le contexte de la vente transfrontalière franco-luxo-allemande, elle a attirée de nombreux enchérisseurs.

RÉSUMÉ

Le 21 février 2019, le parc à grumes de Wallonie a connu sa première vente. L'objectif ? Valoriser au mieux les bois de très haute qualité. Soixante-cinq bois feuillus, majoritairement des chênes, quelques érables et merisiers, ont été exposés sur le cantonnement de Nassogne. Ces bois provenaient de 14 propriétaires publics issus de toute la Wallonie.

Un large éventail de différents métiers de la filière bois ont remis des offres : scieurs, marchands de bois, trancheurs, merrandiers et ébénistes. Le prix moyen de vente atteint 890 euros/m³ pour les chênes, 353 euros/m³ pour les érables et 188 euros/m³ pour les merisiers. L'article présente les résultats de la vente en chiffres et en images.

Le 21 février dernier, le Département de la Nature et des Forêts a organisé sa première vente de bois de haute qualité sur le parc à grumes de Wallonie. Ce parc à grumes est installé dans la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr, sur le cantonnement de Nassogne. Les bois exposés proviennent de forêts domaniales et d'autres forêts publiques gérées par le DNF.

Cette vente s'inscrit dans un dispositif transfrontalier puisqu'elle est commune avec la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Flandre.

En Wallonie, le parc à grumes fait l'objet d'un projet de 5 ans, avec un volume maximum d'arbres vendus de 300 m³ par an. Le DNF collabore avec l'Office Économique Wallon du Bois, qui a été mandaté pour suivre ce projet et en évaluer l'intérêt tant du point de vue économique que qualitatif.

Environ 250 m³, soit 65 bois d'exception, étaient présentés à la vente : 58 chênes, 3 érables sycomores et 4 merisiers (figure 1). Quatorze propriétaires publics issus de toute la Wallonie ont participé à cette vente. Chaque bois formait un lot, sauf les 4 merisiers qui ont été regroupés en un lot unique. Au total, 62 lots ont donc été proposés à la vente.

Les bois présentés atteignaient de grandes dimensions. Il s'agissait essentiellement d'arbres arrivés à maturité qui se trouvaient dans des coupes prévues à

rotation. Le volume moyen des lots était de 4,048 m³ pour le chêne et de 2,986 m³ pour les érables. L'unique lot de merisier, constitué des billes et surbilles de 4 arbres, atteignait un volume de 12,724 m³.

Pourquoi vendre sur parc à grumes ?

L'objectif principal du parc à grumes est de promouvoir la valorisation des grumes de très haute qualité. Cela ne concerne qu'une très faible part des ventes de bois, soit 0,07 % du volume de feuillus issus des forêts publiques vendus annuellement en Wallonie. Cette vente présente plusieurs atouts :

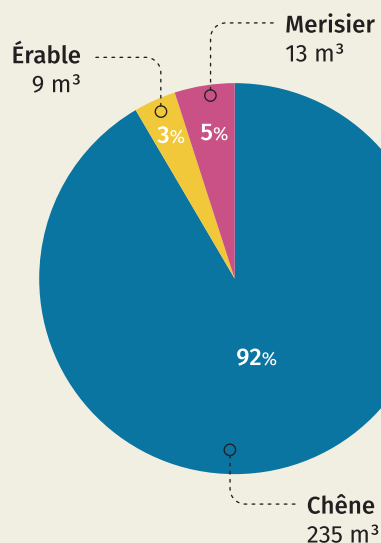
- Elle fait office de vitrine pour exposer la qualité des bois wallons et le savoir-faire des agents DNF.
- Elle offre une opportunité de valoriser des bois de qualité auprès d'acheteurs spécialisés.
- Elle regroupe des bois de qualité exceptionnelle en un seul endroit et facilite l'accès pour les acheteurs.
- Elle encourage les sylvicultures d'arbres qui valorisent la production de bois de qualité.

La vente

Les lots ont été vendus par soumission cachetée. Les soumissionnaires ont remis une offre de prix pour un ou plusieurs lots sous enveloppe à une date fixée. Cette date, le 21 février 2019, était commune pour les six parcs à grumes transfrontaliers. Le lot revient au



Figure 1. Volume total des différentes essences (m³). Le chêne constitue la majeure partie du volume mis en vente. Quelques érables sycomores et merisiers complètent les essences proposées sur le parc.



soumissionnaire ayant remis l'offre la plus élevée. En cas d'égalité, un tirage au sort est organisé.

Au total 24 soumissionnaires différents ont fait une offre. Dix d'entre eux ont remporté des lots. Au total, il y a eu 469 offres différentes pour l'ensemble du parc, soit une moyenne de 7,5 offres par lot.

Les soumissionnaires représentaient un large éventail des différents métiers de la filière de transformation : scieurs, marchands de bois, trancheurs, merrandiers et ébénistes (figures 2 et 3). Notons que la destination des bois achetés par les marchands est évidemment inconnue.

« Je qualifie cette première vente de succès, se réjouit René Collin. (...) Cette première édition démontre la qualité mais également tout le savoir-faire wallon. À cet égard, je souligne toute l'implication du Département de la Nature et des Forêts pour la parfaite organisation de cette vente et de ses préparatifs ». (Communiqué de presse du Ministre René Collin, 22/02/2019.)

Les prix moyens des lots vendus sont de (figures 4 et 5) :

- 890 €/m³ pour les chênes,
- 353 €/m³ pour les érables,
- 188 €/m³ pour l'unique lot de merisier, qui contenait les billes et surbilles.

Figure 2. Nombre de lots achetés par catégorie d'acheteurs (n = 62 lots). Les trancheurs ont remporté près de la moitié des lots (soit 30 lots), les merrandiers ont acheté un quart des lots (15 lots, dont certains achetés par un négociant en merrain). Le quart des lots restant est partagé entre les scieurs (9 lots dont les 3 érables), les marchands (6 lots) et un ébéniste (2 lots, dont l'unique lot de merisiers).

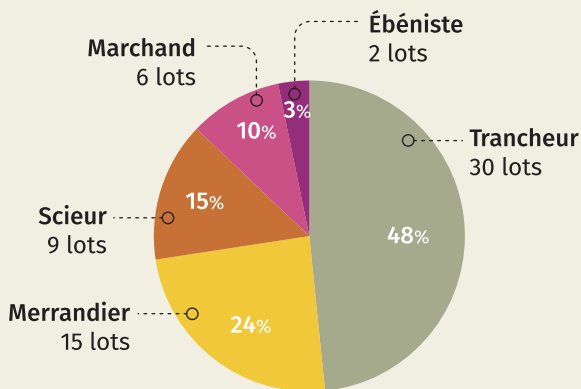


Figure 3. Pays d'origine des 24 soumissionnaires.

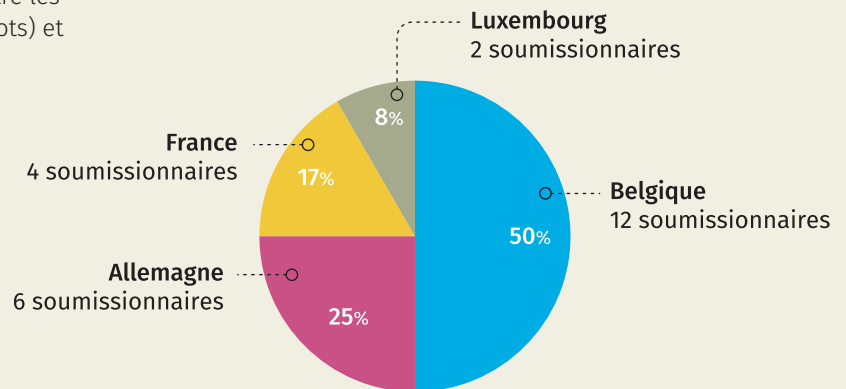


Figure 4. Cinq lots ont été vendus à plus de 1500 €/m³ ; 7 lots entre 1000 et 1500 €/m³ ; 41 lots entre 500 et 1000 €/m³ (dont un lot d'érable) et 9 lots en dessous de 500 €/m³ (dont deux lots d'érables et l'unique lot de merisier). Les six lots de chêne vendus à moins de 500 €/m³ présentaient des défauts rédhibitoires pour la merranderie ou le tranchage sur une grande partie de la longueur.

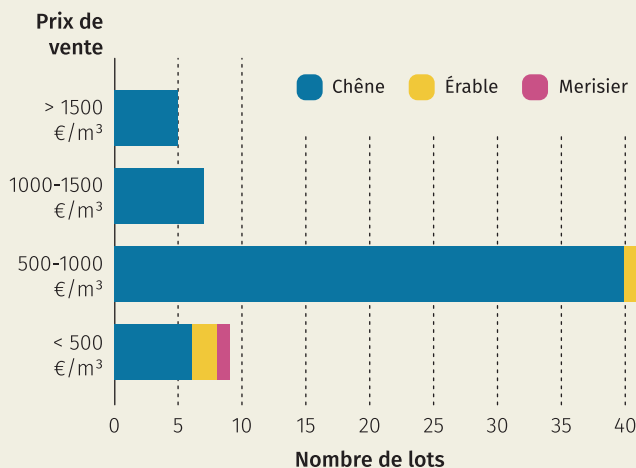
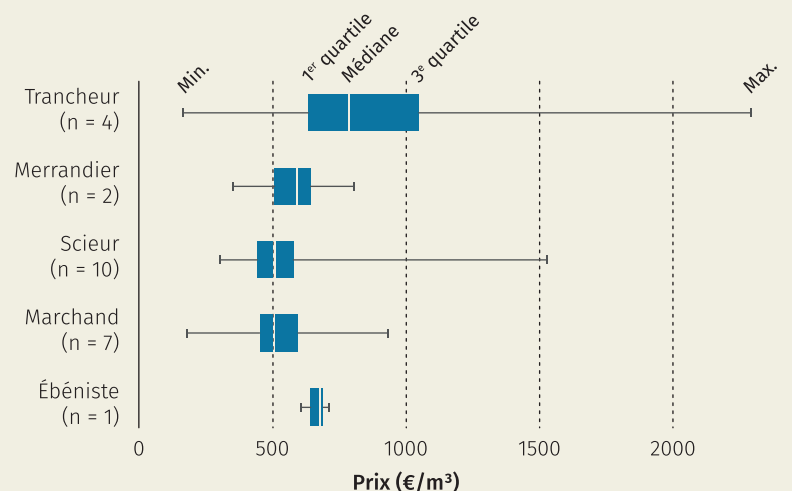


Figure 5. Pour les chênes uniquement : offre de prix (€/m³) par lot en fonction de la catégorie de métier des soumissionnaires (n = nombre de soumissionnaires). Les boîtes à moustaches sont calculées sur les 458 offres soumises pour les chênes. Les trancheurs ont proposé les prix les plus élevés, suivis par les merrandiers. Globalement, les marchands et les scieurs ont proposé des prix similaires ; ils se différencient par les prix extrêmes, avec des maximums plus élevés pour les scieurs.







Quelques résultats en images

1. Un chêne issu de la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr atteint le prix record de 17 672 €, soit 2 295 €/m³. Il a été emporté par un trancheur. Cette grume a reçu le deuxième plus grand nombre d'offres attribuées aux lots présents en Wallonie (soit 15 offres, le nombre d'offres le plus élevé pour un lot étant 16). Elle présente une longueur exceptionnelle (10,5 m) et un diamètre conséquent (303 cm), ce qui lui confère un volume important (7,7 m³). Elle est quasiment exempte de défauts sur toute sa longueur. C'est une grume dont le rendement matière est très élevé (gros volume, grande longueur, peu de défilement, quasiment pas de défauts).

2. La bille de chêne vendue le moins cher (180 €/m³) présentait une lunure^A. Celle-ci est généralement purgée, ce qui réduit considérablement le volume utilisable.

3. Parmi les grumes achetées par les trancheurs, certaines présentent une fibre torse^B importante. Ce défaut, généralement rédhibitoire pour le sciage et la merranderie à cause des déformations au séchage, est toléré en tranchage. En effet, les déformations sont d'autant moins importantes que le produit est fin. De plus, le dessin induit par la fibre torse semble apprécié en tranchage.

4. Cette grume courbe a été achetée par un merrandier. Les chênes présentant des courbures peuvent être plus facilement valorisés par un merrandier, car il recherche des longueurs rectilignes d'un mètre. Cette dimension est plus facile à trouver que les longueurs utiles de 2,2 ou 3,3 m recherchées par les trancheurs.

5. Certains défauts sont invisibles lorsque l'arbre est sur pied et ne sont découverts qu'une fois l'arbre abattu (pourriture, roulures^C, fentes de cœur^D, etc.). Ils sont alors purgés jusqu'à être circonscrits au centre de la grume.

6. Chez le chêne, les roses témoignent d'un élagage plus ou moins récent et donc de la présence des nœuds plus ou

moins profonds dans le bois. Lorsque les grumes présentent des défauts, ces derniers sont placés dans la mesure du possible de manière visible vers le haut par soucis de transparence envers les acheteurs potentiels.

7. Il arrive que des objets métalliques soient englobés dans un arbre (balle, mitraille, fil de fer, etc.). Pour les essences qui produisent beaucoup de tanins comme le chêne, la présence de fer engendre une oxydation naturelle du bois qui tend alors à bleuir. Cette coloration, stable dans le temps, n'engendre aucune moins-value technologique. Mais la présence de corps étrangers, s'ils ne sont pas découverts à temps, entraîne un risque pour les lames des scies qui peuvent se désaffûter voire se casser à leur contact.

8. Chaque lot d'érable a reçu 2,6 offres en moyenne. Un des érables (en photo) est parti pour 546 €/m³. Les deux autres lots comportaient davantage de défauts (209 €/m³ pour les deux érables). L'ensemble des érables ont été achetés par des scieurs.

9. Concernant l'unique lot de merisiers, qui regroupe les 4 merisiers avec leurs surbilles, il a été acheté par un restauteur d'orgue.

10-11. Les écorces fines (10) sont préférées par les acheteurs, car elles révèlent mieux les défauts. Les écorces plus épaisses (11) compliquent la lecture et la visibilité des éventuels défauts.

^A **Lunure.** Il s'agit d'une anomalie du bois consistant en la présence d'un anneau, complet ou non, ayant la couleur et les propriétés de l'aubier au milieu du duramen¹.

^B **Fibre torse.** Tronc dont les fibres du bois suivent dans leur ensemble un trajet torsadé autour de l'axe¹.

^C **Roulure.** Décollement total ou partiel à la limite de deux cernes adjacents provoquant des fentes longitudinales du bois¹.

^D **Fentes de cœur.** Fente(s) radiale(s), dans un tronc ou dans une grume, partant de la zone centrale (« cœur »), mais n'atteignant pas la périphérie¹.

POINTS-CLEFS

- ▶ Le 21 février 2019, le département de la Nature et des Forêts a organisé sa première vente sur parc à grumes dans la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr.
- ▶ L'objectif principal de ce parc à grumes est de promouvoir la valorisation des bois de très haute qualité.
- ▶ Tous les bois exposés (environ 250 m³ dont 92 % de chêne) ont trouvé acquéreur auprès d'un panel diversifié d'acheteurs.
- ▶ Le prix moyen des chênes atteint 890 euros/m³, le prix maximum est de 2295 euros/m³.

- ▶▶▶ Vingt des lots achetés par les trancheurs atteignent les prix de vente les plus élevés, à chaque fois pour des chênes.

Les merrandiers ont remis presque autant d'offres que les trancheurs, mais ont remporté deux fois moins de lots. Si nous comparons les prix de ventes des lots obtenus par les merrandiers (médiane = 586 €/m³) avec les prix du marché actuel (400 à 550 €/m^{3*}), nous constatons qu'ils se situent dans la fourchette haute.

Les scieurs achètent de beaux lots, mais qui présentent trop de petits défauts pour être transformés par les trancheurs ou les merrandiers. Leurs prix (médiane = 501 €/m³) sont également dans la fourchette haute des prix du marché (beaux sciages : 350 à 470 €/m^{3*}).

Les marchands se sont positionnés sur un plus large éventail. Ils ont soumis une offre pour tous les lots.

Les surbilles

Parallèlement à la vente des billes de très haute qualité, pour cette première année, les surbilles étaient également exposées sur le parc. Une première vente exclusivement destinée aux scieurs wallons a été organisée le 1^{er} février. Cinq lots qui n'avaient pas atteint le prix de retrait ont été proposés par la suite à un nombre plus large d'acheteurs lors d'une seconde vente.

La vente des surbilles comprenait un volume d'environ 200 m³ et le prix moyen des lots est de 129 €. Pour les lots de chêne, les prix varient de 70 à 224 €/m³. Chaque lot a reçu 3,5 offres en moyenne.

* Prix sur pied² auquel nous ajoutons 50 € de frais pour le bottage, l'abattage, le débardage et le transport, pour des bois ayant une circonférence médiane supérieure à 250 cm.

Conclusion

La vente sur le parc à grumes a été autorisée à titre expérimental pour une durée de 5 ans, avec un volume maximum proposé à la vente plafonné à 300 m³ par an. Il n'est pas encore possible de tirer des conclusions en termes de rentabilité de ce mode de vente. Cette dernière sera évaluée au bout des cinq années par l'Office Économique Wallon du Bois. Néanmoins, au vu des résultats positifs, cette première vente en Wallonie est encourageante.

Plus que des chiffres, le parc à grumes de Wallonie a permis de rassembler de nombreux acteurs de la filière autour d'un thème : la valorisation des bois feuillus. En effet, parmi les soumissionnaires, presque tous les acteurs de la transformation sont représentés : scieurs, marchands, trancheurs, merrandiers, ébénistes. Ceci montre l'intérêt de ce type de vente puisque tous les bois ont trouvé preneur au sein d'un panel très diversifié d'acheteurs et d'usages.

Par ailleurs, cette vente a permis de mettre en avant le travail de générations d'agents DNF qui se sont succédés au pied de chênes multicentenaires et qui par leurs actions ont permis d'obtenir des bois de qualité. Cette valorisation constitue une source de motivation pour la gestion forestière qui favorise la qualité. Certaines forêts, peu réputées pour la qualité de leurs bois ont également été mises en avant. ■

Bibliographie

- ¹ Bastien Y., Gauberville C. (2011). *Vocabulaire forestier. Écologie, gestion et conservation des espaces boisés*. Institut pour le développement forestier, Paris AgroParis-Tech, Office national des forêts, 608 p.
- ² Chavet M., Chavet P. (2018). Cours des bois sur pied. *Forêt Privée* 363 : 48-49.

Nous remercions le groupe de travail « parc à grumes » du DNF et l'équipe ONF du parc à grumes de Saint-Avoid en France pour les excellents échanges d'informations.

Crédits photos. Forêt.Nature

Caroline Guillier

Céline Prévot

c.guillier@foretnature.be

Forêt.Nature

Rue de la Plaine 9 | B-6900 Marche-en-Famenne

FORÊT • NATURE

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE
DES GESTIONNAIRES DE LA FORÊT ET DE LA NATURE

FORMATION

CATALOGUE DE FORMATIONS
PROFESSIONNELLES POUR
LES GESTIONNAIRES FORESTIERS

ATELIERS
forestiers



DÉVELOPPEMENT

ACCOMPAGNEMENT PRO SILVA
APPLICATIONS WEB



COMMUNICATION

REVUE FORÊT.NATURE
FORÊT-MAIL
ÉVÉNEMENTS



Forêt
MAIL

La revue de
presse mensuelle
gratuite sur la
forêt et la nature.



Des vidéos de démonstration de
techniques sylvicoles.

GESTION DE PROJET

PROJETS ÉCO-FORESTIERS, CONSULTANCE À L'INTERNATIONAL, PARTENARIATS MULTI-ACTEURS, FORÊTS DU MONDE

FORETNATURE.BE